Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

Nations Unies

5847<sup>e</sup> séance – soir

## BAN KI-MOON CONDAMNE DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ LES TIRS DE ROQUETTES PALESTINIENS ET LES ATTAQUES DISPROPORTIONNÉES D'ISRAËL

## L'Observateur de la Palestine juge injustifié le silence de la communauté internationale, tandis qu'Israël exprime sa détermination à protéger son peuple

Le Conseil de sécurité s'est réuni en urgence, ce soir, afin d'examiner la situation dans la bande de Gaza et dans le sud d'Israël, en proie à une escalade de la violence depuis mercredi. Le Secrétaire général, Ban Ki-moon, a condamné à la fois les attaques à la roquette lancées par des Palestiniens, demandant la « cessation immédiate de tels actes de terrorisme », et l'usage « disproportionné et excessif de la force » par les Forces de défense d'Israël.

Lors de cette réunion d'urgence, qui a été demandée par la délégation de la Jamahiriya arabe libyenne, le Secrétaire général a fait état des derniers développements, décrivant une « escalade vivement inquiétante de la violence », qui se traduit par un « nombre effroyable de victimes civiles ». Les incidents au cours desquels des civils ont été tués ou blessés doivent faire l'objet d'enquêtes et des responsabilités doivent être établies, a demandé M. Ban Ki-moon. Le Secrétaire général s'est également dit « vivement préoccupé » par une possible aggravation de la violence et a appelé toutes les parties à procéder à une « désescalade pour éviter que ne surviennent des affrontements beaucoup plus meurtriers ».

Ban Ki-moon s'est déclaré d'autre part « extrêmement préoccupé par l'impact de ces événements sur le processus de négociation ». Il a ainsi demandé à tous les membres de la communauté internationale, dont les parties prenantes importantes et le Conseil de sécurité à « exercer leur influence sur les parties pour qu'elles mettent un terme à la violence et permettent l'acheminement des secours humanitaires ». « Toutes les parties doivent réaffirmer leur engagement en faveur du processus de paix », a-t-il conclu.

L'Observateur permanent de la Palestine, M. Riyad Mansour, a jugé « totalement injustifié et inacceptable » le « silence de la communauté internationale », dû, selon lui, à la « paralysie actuelle du Conseil de sécurité ». Le Conseil et la communauté internationale doivent assumer leurs obligations juridique et morale en aidant les parties au conflit à briser ce cycle de violences et créer les conditions de véritables négociations de paix, a-t-il insisté.

L'Observateur permanent de la Palestine a souligné qu'en l'espace d'un mois, Israël avait tué plus de 126 Palestiniens, dont notamment 19 enfants, parmi lesquels certains en bas âge. Pour la seule journée d'aujourd'hui, une soixantaine de Palestiniens, dont au moins cinq enfants et trois femmes, ont été tués par des attaques militaires lancées par Israël dans le nord de la bande de Gaza, a-t-il indiqué.

Selon lui, les forces d'occupation israéliennes prennent également pour cibles des équipes de secours et empêchent les ambulances d'évacuer les blessés. Soulignant l'intensification de l'offensive israélienne, M. Mansour a mis l'accent sur la nécessité de prendre avec le plus grand sérieux la menace récemment brandie par le Vice-Ministre israélien de la défense d'infliger un « holocauste » aux Palestiniens de Gaza. Le Conseil de sécurité devrait, sans réserve, condamner cette déclaration, a estimé M. Mansour.

Les civils vivant sous occupation étrangère ont droit à une protection, a poursuivi le représentant palestinien, qui a estimé que des mesures concrètes devaient être prises immédiatement pour éviter le cycle de violences qui, à ses yeux, « compromet les moindres progrès accomplis dans le processus de paix ».

Le représentant d'Israël a affirmé de son côté que, depuis mercredi, plus de 150 roquettes avaient été tirées contre son pays, dont plusieurs dizaines au cours des dernières 24 heures. « Plus de 250 000 citoyens israéliens sont à portée des armes meurtrières du Hamas », s'est-il indigné. Le représentant a mis l'accent sur la détermination d'Israël à protéger son peuple. C'est le droit d'Israël, et c'est le droit de tous les États d'agir quand ils sont en situation de légitime défense, a-t-il affirmé, rappelant les termes de l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

Le représentant israélien a assuré que le Hamas était un « groupe terroriste », soutenu par des États Membres de l'ONU. Selon lui, la vision du Hamas, visant à faire échouer les modérés « est en effet partagée par certains États de la région, comme l'Iran et la Syrie, qui orchestrent et appuient le terrorisme contre Israël ». « Le Hamas ne se soucie nullement de ses propres civils », a-t-il dit, précisant qu'il les utilisait comme boucliers humains. « Ses actes, a-t-il ajouté, constituent des crimes de guerre, à la fois contre les Israéliens, mais aussi contre les Palestiniens. » Cette situation est inadmissible, a-t-il déclaré, soulignant qu'Israël n'accepterait pas cette situation et poursuivrait son action contre le terrorisme.

## LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

## Déclarations

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général des Nations Unies, a affirmé que, depuis mercredi dernier. on assistait à une escalade extrêmement inquiétante de la violence à Gaza et dans le sud d'Israël, qui cause un nombre effroyable de victimes civiles. Les images qui nous sont parvenues aujourd'hui de Gaza ont été particulièrement perturbantes, a-t-il souligné. Quelque 117 roquettes ont été tirées de Gaza contre le sud d'Israël, dont 26 aujourd'hui, a-t-il indiqué. Ces roquettes ont été tirées contre plusieurs centres civils et ont même atteint la ville israélienne d'Ashkelon, dans le nord. Un civil israélien a été tué à Sederot et cinq autres ont été blessés aujourd'hui dans la même localité, dont des femmes et des enfants, a déclaré le Secrétaire général. M. Ban Ki-moon a ajouté qu'au cours de la même période, les Forces de défense israéliennes avaient lancé des attaques aériennes et terrestres contre des cibles situées dans la bande de Gaza. Le nombre de Palestiniens tués est estimé à 90, parmi lesquels de nombreux civils, a-t-il dit, précisant que les blessés palestiniens se comptaient par centaines. Selon les estimations des Nations Unies, 59 Palestiniens ont été tués aujourd'hui, dont 39 civils, parmi lesquels trois femmes et cinq enfants, dont un nourrisson. Le Secrétaire général a indiqué que les bilans concernant les victimes étaient parfois contradictoires et que les chiffres fournis n'avaient pas à l'heure actuelle été confirmés. Les dégâts matériels sont également importants, a-t-il poursuivi. Ban Ki-moon a en outre déclaré que les incursions terrestres israéliennes avaient été effectuées près de Jabalya et du nord de la bande de Gaza. Deux soldats israéliens auraient été tués dans les combats, a-t-il indiqué, en ajoutant d'après les informations qu'elles ont elles-mêmes fournies, les Forces de défense israéliennes auraient détruit un camion qui transportait 160 roquettes. Le Secrétaire général a fait état de sources onusiennes signalant au moins quatre incidents au cours desquels les Forces israéliennes ont ouvert le feu contre des ambulances et du personnel médical.

Toutes les écoles de l'UNWRA ont été fermées et de nombreuses familles se terrent dans leurs maisons à cause de la violence. Elles sont dans l'incapacité d'obtenir une aide médicale et de trouver des abris sûrs, a-t-il expliqué, appelant Israël à faciliter un accès total en faveur des blessés aux hôpitaux et aux centres médicaux.

Ban Ki-moon a indiqué qu'il s'était entretenu avec le Président palestinien, Mahmoud Abbas; la Ministre des affaires étrangères israélienne, Tzipi Livni; et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Amr Moussa; et qu'il avait lancé un appel à la cessation des violences. Le Secrétaire général a condamné les attaques palestiniennes à la roquette et a demandé la fin immédiate de tels actes de terrorisme qui ne servent à rien, mettent en danger des civils israéliens et amènent que de la misère au peuple palestinien. Il a demandé que soit mis un terme à ces attaques.

De même, tout en affirmant reconnaître le droit d'Israël à se défendre, il a condamné l'usage disproportionné et excessif de la force qui a tué et blessé tant de civils, y compris des enfants. Il a demandé à Israël de mettre fin à ce genre d'attaques. Israël doit pleinement se conformer au droit international humanitaire et faire preuve de la plus grande retenue, a-t-il déclaré. Les incidents au cours desquels des civils ont été tués ou blessés doivent faire l'objet d'enquête et des responsabilités doivent être établies, a déclaré le Secrétaire général. M. Ban Ki-moon s'est également dit vivement préoccupé par une possible extension de la violence. Il a appelé toutes les parties à procéder à une désescalade pour éviter des affrontements beaucoup plus meurtriers. Il s'est déclaré aussi extrêmement préoccupé par l'impact de ces événements sur le processus de négociation. Il a ainsi demandé à tous les membres de la communauté internationale, aux parties prenantes importantes, et aux membres du Conseil de sécurité d'exercer leur influence sur les parties pour qu'elles mettent un terme à la violence et permettent l'acheminement des secours humanitaires. Toutes les parties doivent réaffirmer leur engagement en faveur du processus de paix, a-t-il conclu.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a déclaré que sa délégation venait une nouvelle fois au Conseil de sécurité pour l'appeler à faire respecter le droit international, à faire respecter ses propres résolutions et à assumer les responsabilités que la Charte des Nations Unies lui a confiées. Le silence dans lequel est plongée la communauté internationale en raison de l'immobilisme actuel du Conseil est totalement injustifié et inacceptable, a-t-il ajouté. Le nombre de morts palestiniens dans les territoires occupés, en particulier dans la bande de Gaza assiégée, ne cesse de croître, a déploré l'Observateur permanent, en raison des assauts militaires brutaux auxquels se livre Israël, la puissance occupante, contre la population civile vivant sous occupation. La situation sur le terrain se détériore, les violences connaissent une escalade, et un sentiment de panique se répand parmi les Palestiniens, qui subissent déjà les conséquences du bouclage illégal des points de passage par Israël et celles de son obstruction face à l'acheminement de toute aide humanitaire. En dépit de nos appels répétés au Conseil, aucune action n'a été prise pour mettre fin à ce cycle de violences sanglantes, a déploré M. Mansour. Ainsi, en l'espace d'un mois, Israël a tué plus de 126 Palestiniens, y compris 19 enfants, dont certains en bas âge, ainsi que plusieurs femmes et plusieurs membres d'une même famille, a précisé l'Observateur permanent de la Palestine.

Quand les massacres d'enfants innocents deviennent acceptables ou trouvent une justification quelconque sous des prétextes sécuritaires ou de « lutte contre le terrorisme », nous savons que nous nous enfonçons dans les ténèbres où règnent l'absence d'état de droit, l'absence de conscience et l'absence d'humanité, a déclaré M. Mansour. Rien qu'aujourd'hui, une soixantaine de Palestiniens, dont au moins cinq enfants et trois femmes, ont été tués par des attaques militaires lancées par Israël dans le nord de la bande de Gaza, a-t-il indiqué, en précisant qu'en outre, des informations font état de plus de 150 Palestiniens blessés au cours des dernières attaques. Les hôpitaux de Gaza, qui faisaient déjà face à une situation critique en raison du manque de fournitures et d'équipements médicaux provoqué par le bouclage israélien, redoublent d'efforts pour venir en aide à tous les blessés. Mais les forces d'occupation israéliennes prennent en plus pour cible des équipes de secours et empêchent les ambulances d'évacuer les blessés, a accusé Riyad Mansour. Par ailleurs, a continué l'Observateur permanent, de nombreux Palestiniens assassinés ou blessés ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires perpétrées illégalement par Israël lors de raids aériens menés dans des zones très peuplées.

Même un examen superficiel du déroulement des événements révèle sans ambigüité que les tueries de civils palestiniens par Israël n'ont pas commencé à la suite de l'assassinat d'un civil israélien à Sederot par une roquette tirée depuis Gaza, un acte que l'Autorité palestinienne a d'ailleurs condamné à maintes reprises, a affirmé M. Mansour. Il a rappelé que les représailles lancées contre des civils constituaient une violation du droit international. Soulignant l'intensification de l'offensive israélienne, il a déclaré qu'il fallait prendre avec le plus grand sérieux la menace récemment brandie par le Vice-Ministre israélien de la défense d'infliger un « holocauste » aux Palestiniens de Gaza, une déclaration que le Conseil de sécurité devrait condamner sans réserve.

Les civils vivant sous occupation étrangère ont droit à une protection, a poursuivi le représentant palestinien, qui a estimé que des mesures concrètes devaient être prises immédiatement pour éviter le meurtre d'innocents et interrompre le cycle actuel de violences, de morts et de destructions qui compromet les moindres progrès accomplis dans le processus de paix. Ceci est un fait indiscutable, a souligné l'Observateur permanent de la Palestine, qui a prévenu que ce processus n'est pas séparé de l'état et de l'évolution de la situation sur le terrain. Alors que des développements positifs et des progrès dans le processus de paix peuvent avoir un impact bénéfique sur la situation sur le terrain, des évènements négatifs et des actes illégaux comme ceux de ces derniers jours ont un impact très dommageable, non seulement sur ce qui se passe sur le terrain, mais aussi sur le processus de paix lui-même et sur la stabilité régionale, a prévenu M. Mansour. La poursuite de ce cercle vicieux ne fera que provoquer davantage de souffrances, à la fois pour les Palestiniens et pour les Israéliens, et nous éloignera de la réalisation de la paix, a prévenu M. Mansour. Ceci doit être une préoccupation pour le Conseil de sécurité, a-t-il ajouté.

Le Conseil ne peut pas continuer d'être mis sur la touche alors que la crise ne cesse de s'aggraver, a souligné l'Observateur permanent de la Palestine. Il doit assumer ses responsabilités en vertu de la Charte et mettre fin à ce cycle de violences et de représailles. Il doit faire respecter le caractère sacré de la vie des civils et les dispositions du droit international humanitaire. Nous réitérons donc notre appel au Conseil et à la communauté internationale, a insisté le représentant dans la conclusion de son intervention, pour qu'ils assument leurs obligations juridique et morale en aidant les parties au conflit à briser ce cycle de violences et à promouvoir la nouvelle stratégie qui a été invoquée pour résoudre la crise et créer les conditions de véritables négociations de paix.

M. DANIEL CARMON (<u>Israël</u>) a rappelé qu'il y a deux jours, et dans son exposé d'il y a quelques minutes, le Secrétaire général avait condamné un tir de roquette du Hamas contre Israël et appelé le Hamas et d'autres groupes terroristes et activistes à cesser tous les actes de violence et de terrorisme. M. Ban Ki-moon avait aussi appelé Israël à exercer le maximum de retenue, a-t-il ajouté. Selon le représentant, Israël a exercé cette retenue pendant de nombreux mois, et ce, malgré les tirs de roquettes et de mortiers continus sur les villes et les villages du sud du pays qui se produisent chaque jour et chaque heure et, malgré la tentative du Hamas de mener des attaques terroristes partout où il peut atteindre et tuer un Israélien. Le Hamas n'a manifesté aucune intention de cesser ses attaques, a ajouté M. Carmon. Depuis mercredi, plus de 150 roquettes ont été tirées contre Israël, dont plusieurs dizaines au cours des dernières 24 heures, a-t-il souligné. Plus de 250 000 citoyens israéliens sont à portée des armes meurtrières du Hamas, a-t-il déclaré.

Le représentant israélien a mis l'accent sur la détermination d'Israël à protéger son peuple. C'est le droit d'Israël, et c'est le droit de tous les États d'agir quand ils sont en situation de légitime défense, a-t-il affirmé, rappelant les termes de l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Il s'agit d'un devoir et d'une obligation envers le peuple d'Israël, a-t-il encore dit. Pour M. Carmon, il n'y a qu'une façon de décrire l'activité du Hamas contre Israël: c'est le terrorisme. Le Hamas, a-t-il estimé, est un groupe terroriste soutenu par des États Membres de cette organisation mondiale, qui nient les principes fondamentaux établis par la communauté internationale: la cessation des actes terroristes, la reconnaissance d'Israël et le respect des précédents accords existant entre Israël et les Palestiniens. Le Hamas ne se soucie nullement des civils palestiniens, a-t-il assuré, précisant qu'il les utilisait comme boucliers humains. Les actes commis par le Hamas constituent des crimes de guerre, à la fois contre les Israéliens et les Palestiniens, a déclaré M. Carmon. Selon lui, Palestiniens et Israéliens sont pris en otage par le Hamas. Cette situation est

inadmissible, a-t-il dit, tout en soulignant qu'Israël n'accepterait pas cette situation et poursuivrait son action contre le terrorisme. Le représentant a jugé fâcheux que l'Observateur de la Palestine ne reconnaisse pas la responsabilité du Hamas dans la violence qui a lieu à Gaza. La vision du Hamas pour faire échouer les modérés est partagée par certains États de la région, comme l'Iran et la Syrie, qui orchestrent et appuient le terrorisme du Hamas contre Israël, a accusé le représentant. Il a affirmé qu'Israël comptait sur la communauté internationale et sur les membres du Conseil de sécurité pour le soutenir dans la protection de son peuple.

\* \*\*\* \*

À l'intention des organes d'information • Document non officiel